

Coteo
agence de com
présente

4e édition !



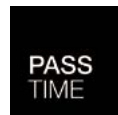
MARDI
2 AVRIL
2019

SALON DES **CE.** ET DES LOISIRS

SPORTICA

GRAVELINES

www.salondesce-cotedopale.com



DOSSIER EXPOSANTS



4^e édition !
**SALON DES
 C.E.
 ET DES LOISIRS**



SPORTICA

GRAVELINES

www.salondesce-cotedopale.com

La quatrième édition du Salon des CE de la Côte d'Opale aura lieu le mardi 2 avril 2019 de 9h30 à 16h30.



SPORTICA
 L'espace des grands moments

Le salon se tiendra à Sportica Gravelines. Ce salon professionnel est destiné aux :

- Comités d'entreprises
- Associations diverses (sportives, culturelles etc.)
- COS, CCAS
- Mairies et collectivités territoriales
- Centres de loisirs, centre aérés...
- Associations et clubs seniors
- Autocaristes
- Offices de tourisme, campings...

Vous travaillez en direction de ces publics ? C'est l'occasion pour vous de leur présenter vos produits et services sur un salon qui vous sera entièrement dédié !

Exposeront par exemple : fournisseurs de C.E., parcs d'attractions, musées, casinos, cabarets et artistes, agences de voyages, autocaristes, organismes bancaires, comptables, syndicats, ...

Au travers d'un stand d'exposition, nous vous proposons de venir à la rencontre de vos (futurs) clients et à prendre contact dès aujourd'hui avec l'agence Coteo pour obtenir un dossier de présentation ou réserver votre emplacement.

**STAND À PARTIR
 DE 390€HT**

**VOUS SOUHAITEZ
 EXPOSER ?**

Contactez-nous dès aujourd'hui !

Calais

2 rue des 4 Coins
 62100 CALAIS
 ☎ 03 21 46 98 88
 ☎ 03 21 34 25 35

Boulogne s/mer

12 Quai Gambetta
 62200 BOULOGNE S/MER
 ☎ 03 21 30 57 57
 ☎ 03 21 92 98 13

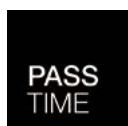
Dunkerque

Créanor 2 Route de Bergues
 59140 DUNKERQUE
 ☎ 03 28 61 18 90
 ☎ 03 28 60 64 50

Lille (boîte postale)

299, Bd de Leeds
 59000 LILLE
 ☎ 03 59 56 21 43

AVEC LE SOUTIEN DE



EN PARTENARIAT AVEC



www.coteo.com/info@coteo.com

BOULOGNE S/ MER

12 Quai Gambetta
 Tél 03 21 30 57 57 - Fax 03 21 92 98 13

CALAIS

2, rue des Quatre Coins (angle Jacquard)
 Tél 03 21 46 98 88 - Fax 03 21 34 25 35

DUNKERQUE

Créanor, 2 route de Bergues
 Tél 03 28 61 18 90 - Fax 03 28 60 64 50

LILLE euralille

299 Bd de Leeds - World Trade Center
 Tél 03 59 56 21 43



SPORTICA

GRAVELINES

www.salondesce-cotedopale.com

Tarifs

1 - MINI STAND

(non cloisonné, avec un mange-debout, 2 tabourets, sans branchement électrique)

4m² : 390 € HT (prix net)

2m de façade x 2m de profondeur

- Possibilité de déployer un roll-up ou une petite flamme (pas de stand parapluie)
- Option branchement électrique : 60 € HT
- Inclus 1 repas sur place, à la cafétéria de Sportica : entrée / plat / café et boisson (non alcoolisée) ou plat / dessert café et boisson (non alcoolisée) (repas supplémentaire : 15 € HT)

2 - STAND

(non cloisonné, avec un mange-debout, 2 tabourets et branchement électrique inclus)

8m² : 590 € HT (prix net)

4m de façade x 2m de profondeur

- Possibilité de déployer un stand parapluie
- Inclus 2 repas sur place, à la cafétéria de Sportica : entrée / plat / café et boisson (non alcoolisée) ou plat / dessert / café et boisson (non alcoolisée) (repas supplémentaire : 15 € HT)
- Tranche de 2 m² supplémentaires : 50 € HT (exemple : 16 m² = 790 € HT)

Stand partagé avec une autre société : nous consulter obligatoirement.

Nous consulter pour toute autre forme de participation.



Branchement électrique

L'alimentation électrique est conçue pour un branchement commun à plusieurs stands, merci de prévoir rallonge et multi-prises aux normes (avec interrupteur). Le branchement est limité à une utilisation modérée (16A par phase) et à usage domestique.

REGLEMENT

50 % de la somme TTC sera à régler à la signature du contrat par chèque à l'ordre de COTEO, et le solde à échéance 3 semaines avant le salon.

Si l'inscription à lieu moins de 3 semaines avant le salon, la totalité sera à régler à la signature du contrat.

LES DEMANDES DE RÉSERVATION SANS CHÈQUE D'ACOMPTE
NE SERONT PAS PRISES EN CONSIDÉRATION.

www.coteo.com/info@coteo.com

BOULOGNE S/ MER

12 Quai Gambetta
Tél 03 21 30 57 57 - Fax 03 21 92 98 13

CALAIS

2, rue des Quatre Coins (angle Jacquard)
Tél 03 21 46 98 88 - Fax 03 21 34 25 35

DUNKERQUE

Créanor, 2 route de Bergues
Tél 03 28 61 18 90 - Fax 03 28 60 64 50

LILLE euralille

299 Bd de Leeds - World Trade Center
Tél 03 59 56 21 43



4^e édition !
**SALON DES
 C.E.
 ET DES LOISIRS**



SPORTICA

GRAVELINES

www.salondesce-cotedopale.com

Bon de commande

À nous retourner par courrier à l'agence de Calais
 (2, rue des 4 coins 62100 Calais) ou par fax au 03 21 34 25 35

Vos matériels ou services présentés :

.....

.....

Nom / Raison sociale :

Interlocuteur : Fonction :

Adresse (pour la correspondance administrative) :

.....

Code postal : Ville :

Tél : Fax :

E-mail : Site web :

Commercial Coteo :

Mini-stand

Mini-stand	390 € ^{ht}
Option : branchement électrique	60 € ^{ht}
Repas supplémentaire	15 € ^{ht} x

TOTAL H.T.

TOTAL T.T.C.

Non cloisonné 4m² maxi.

Avec un mange-debout, deux tabourets.

Possibilité de déployer un roll-up ou une petite flamme
 (pas de stand parapluie). 1 repas inclus.

Le branchement électrique est en option.

Stand Non-cloisonné, avec un mange-debout, 2 tabourets, 2 repas et branchement électrique inclus. Possibilité de déployer un stand parapluie.

Superficie du stand	Prix HT	Superficie / Quantité	Prix HT
8 m ²	590 €		
2 m ² supplémentaires	50 €		
Repas supplémentaire	15 €		

Branchement électrique

Le branchement est limité à une utilisation modérée (16A par phase)
 et à usage domestique. Pour des besoins importants, spécifiques
 ou techniques, nous consulter impérativement au préalable.

TOTAL H.T.

TOTAL T.T.C.

Modalités de paiement

Acompte versé (TTC) Acompte de 50% par chèque à l'inscription à l'ordre de Coteo

Montant :€ à encaisser le :

Solde à régler (TTC) au plus tard 3 semaines avant le salon

Moyen :

Montant :€ à encaisser le :

Je reconnais avoir pris connaissance
 des conditions générales de vente
 Signature (avec cachet commercial)

Le

LES DEMANDES DE RÉSERVATION SANS CHÈQUE D'ACOMPTÉ
 NE SERONT PAS PRISES EN CONSIDÉRATION.

www.coteo.com/info@coteo.com

BOULOGNE S/ MER

12 Quai Gambetta
 Tél 03 21 30 57 57 - Fax 03 21 92 98 13

CALAIS

2, rue des Quatre Coins (angle Jacquard)
 Tél 03 21 46 98 88 - Fax 03 21 34 25 35

DUNKERQUE

Créanor, 2 route de Bergues
 Tél 03 28 61 18 90 - Fax 03 28 60 64 50

LILLE euralille

299 Bd de Leeds - World Trade Center
 Tél 03 59 56 21 43



4^e édition !

SALON DES COTE ET DES LOISIRS



SPORTICA

GRAVELINES

www.salondesce-cotedopale.com

Conditions générales de vente

Inscription

I - Dispositions générales

- 1) La (ou les) demande de réservation doit être accompagnée d'un premier paiement représentant 50% minimum du montant total TTC de la facture.
- 2) Les factures sont payables à réception. Le solde doit être entièrement versé au plus tard 3 semaines minimum avant le salon.
- 3) Le non-règlement aux échéances fixées du montant de la participation entraîne l'annulation du droit à disposer de l'emplacement attribué.
- 4) En cas de résiliation par l'exposant :
 - moins de deux mois avant la manifestation, quel que soit le motif, l'exposant est redevable de la totalité de la facture
 - plus de deux mois avant la manifestation, quel que soit le motif, l'exposant est redevable de 50% de la facture

II - Obligations et droits de l'exposant

- 1) L'exposant ne peut présenter sur son emplacement que les matériels, ou services énumérés dans son bon de commande et acceptés par l'organisateur comme répondant à la nomenclature de la manifestation. Il ne peut faire de publicité sous quelque forme que ce soit pour des firmes non-exposantes.
- 2) Il est interdit aux exposants de céder ou de sous-louer tout ou partie de l'emplacement attribué (sauf avec accord express de l'organisateur).
- 3) L'exposant s'engage à ne pas démonter avant l'heure de fermeture du salon au public.

III - Obligations et droits de l'organisateur

- 1) L'organisateur fixe les dates et le lieu de la manifestation. En cas de force majeure les dates et lieu peuvent être modifiés.
- 2) L'organisateur est exonéré de toute responsabilité concernant les préjudices généralement quelconques (y compris les troubles de jouissance et tous préjudices commerciaux) qui pourraient être subis par les exposants pour quelque cause que ce soit et notamment pour annulation de l'événement, retard dans l'ouverture, arrêt prématuré de la manifestation, fermeture ou destruction de stands et sinistre quelconque, etc. La nuit, la salle est placée sous alarme.
- 3) L'organisateur ne fournit pas l'implantation des stands et se réserve le droit de modifier le plan à tout moment, y compris pendant le salon.

IV - Règlement de sécurité

Les exposants sont tenus de connaître et de respecter les mesures de sécurité imposées par les pouvoirs publics ou éventuellement prises par l'organisateur. Il est rappelé en particulier que l'ignifugation des installations est obligatoire (instruction du J.O. du 4 octobre 1959). L'exposant ou son représentant doit être en mesure de fournir les procès-verbaux de réaction au feu de tous matériaux utilisés. Le non-respect de cette règle peut entraîner la dépose des matériaux ou l'interdiction d'ouverture du stand.

Formalités officielles

I - Assurances

Outre l'assurance couvrant les objets exposés et plus généralement tous les éléments mobiles ou autres lui appartenant, l'exposant est tenu de souscrire, à ses propres frais, toutes assurances couvrant les risques que lui-même ou son personnel encourent ou font courir à des tiers. L'organisateur est réputé déchargé de toute responsabilité à cet égard et notamment en cas de perte, vol ou dommages quelconques.

II - Douanes

Il appartient à chaque exposant d'accomplir les formalités douanières pour les matériels en provenance de l'étranger. L'organisateur ne saurait être responsable des difficultés qui pourraient survenir du fait de ces formalités.

Réglement spécifique

L'exposant s'engage à ne pas altérer ou détériorer les structures de stands mises à sa disposition. Il est rigoureusement interdit de percer ou détériorer le sol et les murs des bâtiments d'exposition. Il est interdit de suspendre des objets lourds sur les cloisons (qui servent uniquement à l'affichage). Toute infraction dûment constatée par COTE ou le propriétaire des structures ou des bâtiments, entraînerait un recours direct à l'encontre de l'exposant contrevenant qui aurait à supporter la charge des réparations de remise en état.

Assurances multirisques

COTE O décline toute responsabilité au sujet des pertes ou dommages qui pourraient être occasionnés aux marchandises, échantillons ou matériel d'exposition pour une cause quelconque ; il ne répond pas non plus des vols.

Application de règlement

Les exposants en signant acceptent les prescriptions des règlements de la manifestation et toutes dispositions nouvelles qui pourront être imposées par les circonstances et adoptées dans l'intérêt de la manifestation par l'organisateur qui se réserve le droit de leur signaler même verbalement. L'organisateur statue sur les demandes et peut, sans devoir se justifier, refuser l'admission.

Fait à
Le.....
Lu et approuvé (signature)

Cachet de la société obligatoire

www.coteo.com/info@coteo.com

BOULOGNE S/ MER

12 Quai Gambetta
Tél 03 21 30 57 57 - Fax 03 21 92 98 13

CALAIS

2, rue des Quatre Coins (angle Jacquard)
Tél 03 21 46 98 88 - Fax 03 21 34 25 35

DUNKERQUE

Créanor, 2 route de Bergues
Tél 03 28 61 18 90 - Fax 03 28 60 64 50

LILLE euralille

299 Bd de Leeds - World Trade Center
Tél 03 59 56 21 43